

TARIFS 2016 SALLES COMMUNALES

salle des fêtes (rue Général Giraud)	salle C (grande salle RDC)			Bar (RDC)			Salle A (grande salle étage)			Salle B (petite salle étage)		
	associations PC	autres ploërmelais	extérieur	associations PC	autres ploërmelais	extérieur	associations PC	autres ploërmelais	extérieur	associations PC	autres ploërmelais	extérieur
Type de manifestation												
manifestation avec billetterie	485 €	485 €	788 €	162 €	162 €	263 €	162 €	162 €	263 €			
manifestation sans billetterie	253 €	253 €	505 €	101 €	101 €	202 €	101 €	101 €	202 €			
Repas - mariage	273 €	273 €	475 €									
réunion - vin d'honneur - œuvre de bienfaisance et caritative - arbre de Noël	gratuit	101 €	192 €	gratuit	61 €	101 €	gratuit	61 €	101 €	gratuit	25 €	76 €
animation commerciale à but lucratif (loto, vente de produits...)	556 €	556 €	859 €	222 €	222 €	374 €	222 €	222 €	374 €			
soirée étudiante (étudiants de Ploërmel uniquement)	303 €											
cuisine	121 €											
sonorisation	202 €								202 €			
forfait location casier de verres	10 €					10 €			10 €			
caution	900 €			350 €			350 €			100 €		
facturation pour non entretien de la salle (suite état des lieux de sortie)	30 €/l'heure			30 €/l'heure			30 €/l'heure			30 €/l'heure		

Associations PC = associations de Ploërmel communauté ayant plus d'un an d'existence

Salle Pierre Lerat (Saint-Jean de Villenard)	associations PC	autres ploërmelais	extérieur
réunion - vin d'honneur - œuvre de bienfaisance et caritative	gratuit	61 €	111 €
autre type de manifestation	182 €	182 €	283 €
cuisine	compris dans la location		
caution	500 €		
facturation pour non entretien de la salle (suite état des lieux de sortie)	30 €/l'heure		

Salle Les Carmes (rue du Val)	associations PC et locataires des Carmes	autres ploërmelais	extérieur
réunion	gratuit	25 €	76 €
caution	100 €		

A noter :

- le tarif applicable à chaque salle est un tarif forfaitaire journalier
- la gratuité de la salle, exclusivement pour les associations communales, est également accordée une fois par an, pour une journée, à l'occasion de la 1ère réservation de l'année civile, et ce quelle que soit la salle et /ou le type de manifestation.
- la location d'une même salle sur plusieurs jours consécutifs donne droit à un abattement de 50 % sur le prix de location à compter du 2ème jour et pour les jours suivants
- en période de campagne électorale, les salles sont mises à disposition gratuitement des candidats, sous réserve bien entendu de leur disponibilité.